



Le bois et l'écologisation des bâtiments *résidentiels*

Les programmes de construction écologique ont pour but de stimuler une meilleure performance environnementale des bâtiments. Il existe au Canada plusieurs programmes volontaires de construction écologique qui s'attaquent à certains problèmes environnementaux, mais en raison de l'inquiétude que suscitent les gaz à effet de serre et leurs répercussions sur le changement climatique, les économies d'énergie sont un souci premier.

Le modèle le plus utilisé de nos jours pour atteindre les objectifs d'économies d'énergie et de salubrité de l'environnement intérieur est le programme R-2000, lancé en 1984 par l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et Ressources naturelles Canada. En général, les maisons R-2000 consomment 30 % moins d'énergie que les autres, et sont construites selon des normes strictes de rendement énergétique.

ENJEU

Même s'il existe au Canada plusieurs initiatives environnementales pour le secteur résidentiel, elles ne traitent pas en détail de l'incidence environnementale de chaque matériau de construction. Dans certains cas, des listes de sélection offrent des choix de matériaux, mais il n'existe aucune évaluation quantifiable de l'incidence de ces choix sur l'environnement tout au long du cycle de vie des matériaux.

L'analyse du cycle de vie est importante, parce qu'elle mesure exactement comment un produit ou un système de construction porte atteinte à l'environnement pendant chaque phase de sa vie : extraction, production, installation, utilisation et élimination (ou réutilisation).

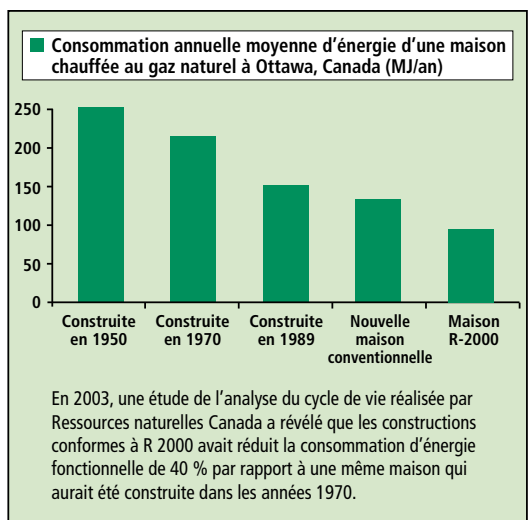
En Amérique du Nord, le bois est l'élément structural standard de la plupart des maisons et des petits bâtiments. Le bois, qui offre un bon rendement thermique, est facile à isoler, et c'est le seul matériau de construction important qui soit renouvelable. Les structures de bois s'avèrent parmi les systèmes de construction les plus sûrs en cas de tremble-

ment de terre et dans les régions exposées à des vents violents.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Voici un bref sommaire des programmes actuellement offerts au Canada :

- **Le programme R-2000** envisage la « maison comme un système », et aborde la relation entre les économies d'énergie et la qualité de l'air à l'intérieur. Les maisons R-2000 sont construites selon des normes strictes de rendement énergétique et, pour pouvoir être certifiées, elles doivent respecter des critères obligatoires. Ce programme, qui relève du gouvernement fédéral, est administré à l'échelon national par la voie d'accords d'exécution provinciaux.



Équipements Cleary inc.

Distributeur de pièces et équipements Timberjack.



Transporteur Timberjack 230, moteur Cummins, siège pivotant, plusieurs unités disponibles.



Différents modèles de débuseuses disponibles.

1451, rue Beauregard, C.P. 150, Lawrenceville (Québec) JOE IWO
Tél. : (450) 535-6752 Téléc. : (450) 535-6753 Courriel : cleary@cooptel.qc.ca

- **L'initiative Éco-Maison** offre aux constructeurs membres de l'ACCH (Association canadienne des constructeurs d'habitations) un soutien au marketing pour les maisons témoins R-2000 qui respectent certains critères environnementaux supplémentaires (ex. : en ce qui concerne l'éclairage et des mesures environnementales particulières).
- **Le programme Super E House**, qui s'inspire des principes de R-2000, n'est destiné qu'à des fins d'exportation.
- **Novoclimat** est le programme créé au Québec qui s'inspire des principes de R-2000. Ce programme est plus prescriptif.
- **Le Programme ÉnerGuide pour les maisons**, créé par Ressources naturelles Canada avec l'aide de la SCHL, comporte un système de cotation et d'étiquetage de rendement énergétique qui permet d'établir des comparaisons avec d'autres maisons (tant nouvelles que déjà construites). Il comporte aussi certains aspects de ventilation et de gestion de la combustion.
- **Built Green Alberta** a été créé par la Calgary Home Builders Association aux fins d'offrir le programme ÉnerGuide pour les maisons, ainsi que des éléments supplémentaires relatifs à la qualité de l'air à l'intérieur, l'utilisation des ressources et les incidences environnementales.
- La méthode d'évaluation de **BREEAM Green Leaf for Multi-Residential Buildings** s'inspire du BREEAM reconnu internationalement et créé au départ au Royaume-Uni dans les années 1980. Les bâtiments sont évalués en fonction de six aspects environnementaux allant de la gestion environnementale à des critères concernant les unités d'habitation.

- **Le programme Energy Star**, créé aux États-Unis en 1995, est couramment utilisé au Canada, uniquement pour les fenêtres et les appareils ménagers. En janvier 2005, Ressources naturelles Canada a lancé un projet pilote pour introduire l'étiquette Energy Star pour les nouvelles maisons au Canada.

Les États-Unis offrent d'autres programmes, dont les directives dites Green Home Building Guidelines de la NAHB (National Association of Home Builders), publiées en janvier 2005 aux États-Unis. Quant au programme U.S. LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Homes, il est en cours de développement.

Pour en savoir plus

Le Conseil canadien du bois offre aux professionnels du bâtiment des services de soutien gratuits partout au Canada, dans les deux langues officielles. Consultez le site du Conseil canadien du bois : www.cwc.ca

Pour en savoir plus sur le programme *Branché sur le bois!*, veuillez contacter :

M^{me} Patrice R. Tardif, B. Sc. Arch., B. Arch.

Directrice exécutive - Québec

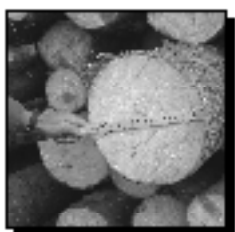
Tél. : 514 526-4848

ptardif@videotron.ca

www.wood-works.org

Nous les achetons tous... sur le même voyage!

FONTAINE
MULTIÉCOIS
F.L. INC.



Deux usines performantes, sur le même site,
utilisent la plupart des essences
et qualités des billots de votre forêt.

Sapin / Épinette
Tél. : (819) 544-4801

Woburn (Québec)

Bois franc
Tél. : (819) 544-9249